

Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CIC DRANCY 115 AVENUE HENRI BARBUSSE 93700 DRANCY déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 400 €.

Monsieur SANOGO Malamine, représentant de la société A2ROUES S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 10 RUE ADRIEN FROMENT 93700 DRANCY, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

Monsieur SANOGO Malamine
Nombre d'actions : 40
Somme versée : 400 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

30066 10953 00020747901 24

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

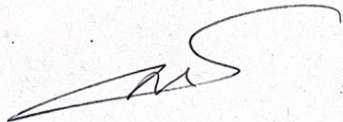
- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 16 février 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé



JST141

Madame Nirusa KAMALARAJAN
Chargée d'Affaires Professionnels
Nirusa.kamalarajan@cic.fr

Crédit Industriel et Commercial
Succursale DRANCY
115 avenue Henri Barbusse
93700 DRANCY

KAMALARAJAN Nirusa
Chargée d'affaires
professionnels